

# LA CITÉ DE L'AMITIÉ: UNE BELLE HISTOIRE D'INTÉGRATION ET DE SOLIDARITÉ INTERPERSONNELLE

La première pierre de la Cité de l'Amitié à Woluwe-Saint-Pierre a été posée en 1974 et les premiers logements ont été occupés en 1978. Un beau projet, conçu au lendemain de Mai 68, qui a pu se réaliser grâce à l'intervention et au volontarisme de plusieurs acteurs.

## Pascal Lefèvre

### L'ASSOCIATIF, LE PRIVÉ ET LES POUVOIRS PUBLICS : MOTEURS DU DÉVELOPPEMENT DE LA CITÉ DE L'AMITIÉ

Tout d'abord, le souhait de l'a.s.b.l. Cité de l'Amitié de soutenir une expérience-pilote où des personnes handicapées moteurs pourraient habiter et vivre de manière autonome au milieu de personnes valides. Ensuite, la générosité de Madame Ganshof van der Meersch, qui a fait don d'un terrain privé de plusieurs hectares à l'a.s.b.l., qui deviendra, par la suite, l'Association Nationale pour le Logement des Handicapés (A.N.L.H.), ayant encore toujours son siège social dans l'immeuble Fleur d'Oranger. Enfin, le financement de la Société Nationale du Logement (S.N.L.), dont sera issue la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (S.L.R.B.).

## UN CONCEPT ARCHITECTURAL CONCERTÉ ET TOTALEMENT NOUVEAU

Dès le départ, le groupe Ausia, bureau d'architectes désigné comme auteur du projet, qui concevra également le quartier des Venelles dans notre commune et le campus de l'U.C.L. à Louvain-la-Neuve, a travaillé main dans la main avec l'A.N.L.H. afin de réaliser un ensemble répondant de façon intégrée aux besoins des occupants valides et moins valides.

Une Cité piétonnière, avec des parkings en sous-sol, des petites ruelles s'élargissant par endroits pour créer des coins de repos, des places et des bancs pour favoriser les rencontres entre les habitants, des espaces verts et des arbres fruitiers, des petits immeubles (au lieu de grandes tours isolées) aux beaux noms de Ciel Bleu, Temps des Cerises, Fleur d'Oranger, Angle Jaune et des maisons unifamiliales.

#### **PAS DE GHETTO**

15 % des 324 logements sont adaptés aux personnes handicapées (portes intérieures coulissantes, portes d'entrée de biais pour un accès plus facile, éviers et armoires suspendus à une crémaillère afin de pouvoir en régler la hauteur, barres d'appui aux baignoires, vannes thermostatiques plafonnant la température de l'eau pour éviter les brûlures, etc.) et leurs voiturettes (espaces de circulation plats et horizontaux, grands ascenseurs, etc.). Ce pourcentage résulte d'études sociologiques et tend à éviter la formation d'une nouvelle forme de ghetto. C'est pour ce motif aussi que les logements pour personnes handicapées sont répartis à différents endroits de la Cité de l'Amitié.

### UN QUARTIER QUI MÉRITE NOTRE SOUTIEN ET QUI A UN AVENIR

Le projet de la Cité de l'Amitié était novateur à l'époque. L'idée était de développer un quartier à visage humain, en y faisant cohabiter, le plus harmonieusement possible et sur un pied d'égalité, des personnes handicapées et valides. La plupart des habitants aiment leur Cité et sont heureux d'y vivre. Oh, tout n'y est pas parfait, loin de là. Les bâtiments ont l'âge qu'ils ont. Il y a eu pendant de trop nombreuses années une absence d'investissement dans l'entretien et la rénovation des logements et du site. Mais une chose est en tous les cas certaine : les habitants de la Cité de l'Amitié, et les associations qui sont actives sur place, méritent toute notre attention et un soutien sans faille. En tant qu'Echevin du Logement et administrateur de la société En Bord de Soignes, qui gère les logements, je continuerai à v veiller.

Echevin responsable du Logement des Relations européennes des Droits de l'Homme Président de l'Agence immobilière sociale 'Le Relais' Président de la Commission des Relations européennes (Wolu-Europe)

Coordonnées: 02/773.05.06 0495/28.50.28 av. Thielemans, 93 1150 Bruxelles

plefevre@ woluwe1150.irisnet.be



Permanence: Sur rendezvous, le 1er jeudi du mois de 17h30 à 19h30, à l'hôtel communal.

